

BULLETIN D'INSCRIPTION AUDITEUR-TRICE LIBRE

Entité responsable : Affaires étudiantes

Entrée en vigueur : Décembre 2022

Ayant pris connaissance de la [Directive relative aux auditrices et auditeurs \(Bachelor et Master\) à la HES-SO Genève](#), je désire suivre le-s module-s proposé-s dans la filière / HES suivante :

Choisissez un élément.

Durant le semestre : x d'automne

x de printemps

Nom et numéro du module / de l'unité de cours (maximum 8 enseignements par an)

- | | |
|----------|----------|
| 1. _____ | 2. _____ |
| 3. _____ | 4. _____ |
| 5. _____ | 6. _____ |
| 7. _____ | 8. _____ |

A compléter en **MAJUSCULES**.

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____ Nom de naissance : _____ Sexe : M ☐ F ☐

N°AVS : _____

Adresse permanente

Rue et n° : _____

N° postal : _____ Localité / pays : _____

Téléphone privé : _____ Mobile : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse professionnelle

Nom de l'entreprise : _____

Rue et n° : _____

N° postal : _____ Localité / pays : _____

Téléphone prof. : _____ Adresse e-mail : _____

Nationalité

Si suisse, commune et canton d'origine : _____

Si étranger, nationalité : _____ Type de permis : ____ Valable jusqu'au : _____

Je prends note que je suis accepté-e dans la limite des places disponibles et que je n'ai pas droit aux évaluations, ni en cours, et ni en fin de semestre et m'engage à m'acquitter de la taxe de cours partielle, fixée à 50.- CHF par unité d'enseignement à réception de la facture du service de la comptabilité de l'école membre de la HES-SO Genève. Les participant-e-s du programme Horizon académique bénéficient d'une exonération de la taxe de cours partielle et sont autorisé-e-s à se présenter aux évaluations de fin de semestre,

Date : _____ Signature : _____

Vous recevrez une confirmation écrite de votre inscription du secrétariat de la filière concernée.

Ne pas compléter, réservé à l'admission de l'école membre de la HES-SO Genève

Bureau des étudiants	Plan d'études validé par le-la responsable de la coordination de l'enseignement/le-la conseiller-ère aux études. Dossier saisi sur AGE et transmis au secrétariat de la filière concernée. Le : _____ par : _____
Secrétariat de filière	1. Plan d'études saisi. 2. Avertir le professeur, si nécessaire. 3. Montant transmis au service de la comptabilité (qui établit la facture et la remet au SF), sauf pour participant-e-s Horizon Académique. 4. Inscription confirmée par écrit. Le : _____ par : _____